

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE QUATRE JUILLET (04/07/2024)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 28 juin 2024, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 25

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**,

M. Gabin LOPEZ, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. Philémon DESSART, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 8

Mme Reine-Claude ORTALO (Représentée par Madame Arlette CAZORLA), M. Philippe LERMINEZ (représenté par Madame Any DELCHER), Mme Laure POUTEAU (Représentée par Monsieur Michel ALBERGUCCI), Mme Jessie COTINET (Représenté par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Ignace VELA (Représenté par Monsieur Robert DUPARC), M. Franck BOUSQUET (Représenté par Monsieur Jean-Claude LORENZO), Mme Marie CAVALIE (Représentée par Madame Estelle HEMMAMI) **Conseillers Municipaux**.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

15 – 04 Juillet 2024

15. *Autorisation de signer les marchés : Rénovation de logements communaux.*

Rapporteur : Monsieur PORTES.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-21- 1,

Vu la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel présentés par Monsieur le Maire, à savoir :

- Les travaux comprennent entre autres :
 - o Le gros œuvre : renforcement de solivage pour des supports de faux afin d'améliorer l'isolation...
 - o La pose de doublage isolant sur les murs,
 - o L'isolation thermique,

- Le changement des menuiseries extérieures : remplacement par du double vitrage,
- Mise aux normes des installations électriques,
- Mise aux normes du chauffage, pose de radiateurs à inertie...

Considérant que la durée des travaux est évaluée à 18 mois,

Considérant que le montant des travaux est estimé à 700 000 € HT,

Considérant la nécessité de rénover quatre logements communaux,

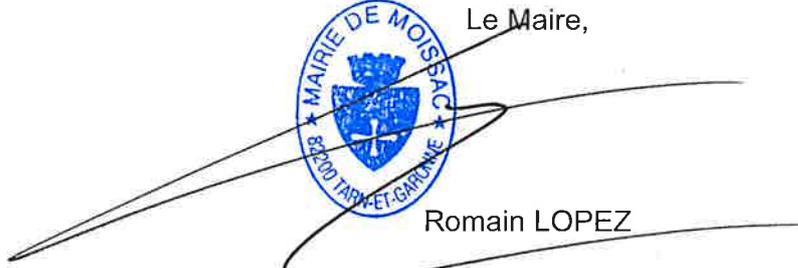
Considérant la nécessiter de lancer une consultation pour la prestation reprise ci-dessus,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE les travaux de rénovation de quatre logements communaux tels que décrits ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés et toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre avec les titulaires qui seront retenus après consultation par procédure adaptée compte tenu de la définition du besoin à satisfaire et du montant prévisionnel présenté.

Pour copie conforme
Moissac, le 05 juillet 2024

Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Any DELCHER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :